

Communiqué de presse du Président du CSFPT
du 20 février 2019

Vœu du bureau du CSFPT du 20 février 2019

A l'occasion de l'examen du projet de loi de transformation de la fonction publique, les membres du bureau – représentants des organisations syndicales et employeurs territoriaux - rappelant leur attachement à la fonction publique et à la qualité du dialogue social, regrettent, à l'unanimité, le caractère contraint des délais de saisine des instances de dialogue social.

En conséquence, les membres du bureau du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale demandent unanimement qu'un délai supplémentaire soit accordé afin de garantir les conditions optimales d'un dialogue social respectueux des partenaires, particulièrement sur un texte qui engage l'avenir de la fonction publique territoriale.